

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2011

Convocations du 09/09/2011

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Bernadette CHAIZE

Compte-rendu de la séance précédente : Approuvé à l'unanimité

Projet d'habitations légères :

Une modification de zonage s'avère nécessaire à la réalisation d'un projet touristique d'implantation d'habitations légères de loisirs sur le chemin du tremplin. Les parcelles B/1382 et B/1383 classées en zone UC doivent être classées en zone NAL.

Considérant que la modification envisagée n'ira pas à l'encontre du futur PADD, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager une procédure de modification du POS pour permettre le changement suivant : modifier le périmètre de la zone NAL située au Tremplin en incluant les parcelles B/1382 et B/1383

Demande d'acquisition de parcelles par des administrés :

- Le Conseil Municipal approuve la cession à un administré de 160 m² de terrain cadastré sous le n° 308 de la section B, aux conditions suivantes : le prix est fixé à 40 € le mètre carré. Les frais de vente, arpentage, bornage sont à la charge de l'acquéreur.

- Le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à la demande d'un administré pour la cession de la parcelle B/1157 d'une superficie de 224 m² située chemin de Sagne Gotey.

Convention de déneigement avec la CCMP :

Après avoir refusé le projet de convention définissant la participation financière de la CCMP pour le déneigement des parkings de l'espace nordique, le Conseil municipal décide, sur proposition de la CCMP, de fixer un forfait maximum à 1 000 € par an, et approuve ainsi la convention.

Travaux d'assainissement rue de Paris :

Le Maire rappelle à l'assemblée le programme de travaux de renforcement du réseau d'assainissement dans le passage étroit dénommé « Rue de Paris », dont le montant est estimé à 17 707,00 € H.T., et expose que, selon un rapport d'expert, des dégâts importants ont été constatés sur les éléments de structure de la maison d'un administré. En effet, les problèmes d'étanchéité du réseau d'eaux usées dans ce passage sont la cause des dégâts et nécessitent d'effectuer en urgence les travaux de la tranche n°2 pour un montant estimé à 7 090,00 € H.T. Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux urgents et sollicite le Conseil Général pour obtenir une dérogation.

Subvention AGCCA :

Accord d'une subvention de 150 € à l'association de gestion de lacantine pour sa participation au fleurissement de la commune.

Compte-rendu des commissions :

Vie locale :

- Trois associations de la commune (Syndicat d'Initiative, cantine ou parents d'élèves et les Routes d'Exbrayat) peuvent bénéficier d'une subvention sur la réserve parlementaire de notre député.
- Décision de remplacer certaines photos anciennes du village, dont l'état est vétuste.
- Une habitante de la commune propose une formation de 1^{er} secours. La date est fixée au samedi 5 novembre.
- Le Foyer Rural propose des cours d'informatique, de dessin et de théâtre et demande à la commune les possibilités de mise à disposition de salle pour l'organisation de ces activités.
- Demande de mise en réseau des ordinateurs et du paramétrage de l'imprimante de l'école numérique. Un élu va voir ce qu'il faut faire dans l'immédiat.

Divers :

- La rue du Féria sera fermée à partir du 15 septembre pendant huit jours pour cause de travaux de reprise de pavés.
- L'arrêté instaurant les périmètres de protection du Furan est à suivre de près.
- Noël des anciens : samedi 17 décembre.

La séance est levée à 23 heures.

Prochaine réunion : mardi 18 octobre à 20 heures

Affiché le 21 septembre 2011
Le Maire
Robert TARDY